



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 D'INFORMAZIONE  
 D'INFORMAZIONE

Territoire

Zero

chômeur

Le début

**SOCIAL**

**TERRITOIRE  
 ZÉRO CHÔMEUR,  
 LE DÉBUT** *P4*



ASSEMBLÉE  
 LA SESSION  
 DE JUILLET  
 P22

KAMPÀ P2 • ÉDITOS P3 •  
 SEMAINE CORSE P6 • AGENDA P22

1,60€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

# LE NOUVEAU MONDE

ÇA A QUAND MÊME UNE  
AUTRE GUEULE QUE LE SAC !



## Deux violences!

Un homme, Alexandre Benalla, «tabasseur élyséen» d'homme à terre et assumant juste «une petite bêtise» fait la une des journaux. La série de l'été apporte chaque jour son nouvel épisode avec une révélation au gré des auditions parlementaires, des interventions hyper-médiatisées finement préparées par l'équipe de son employeur pour tenter de minimiser faits et conséquences et, de l'expression d'une opposition qui dans son bon droit s'insurge contre le non respect de la loi, exige une transparence tant prônée en début de mandature et, peut-être opportuniste, cherche un nouveau souffle pour ne pas mourir.

Une femme, Marie Laguerre, qui par son seul passage près d'une terrasse de café pour rentrer chez elle provoque la double violence d'un homme. La première simplement due au fait qu'elle est femme. La seconde parce qu'elle répond un «ta gueule» à un harcèlement verbal et des mimiques provocantes. Si l'expression n'est certes pas très poétique reconnaissons tout de même qu'elle est parfaitement adaptée pour riposter non pas à un homme mais à un animal qui n'écoute que ses pulsions allant jusqu'à balancer un cendrier à la figure de la victime et la frapper violemment au visage, furieuse après cette sortie langagière.

Deux histoires!

La première sous les feux des projecteurs, affaire d'État pour les uns, simple dérapage d'un chargé de mission pour les autres démontre encore une fois que le maelström entre le sommet de l'État et le peuple n'est toujours pas comblé. Mépris, privilèges et abus de pouvoirs: violence faite aux citoyens.

La seconde, encore trop souvent traitée comme simple fait divers montre le chemin qu'il nous reste à faire, toutes et tous, pour mettre fin à ces pratiques qui confondent drague consentie et harcèlement de rue. Propos sexistes et humiliants, sifflements, upskirting\*: violence faite aux femmes.

Deux violences! ■ [dominique.pietri@yahoo.fr](mailto:dominique.pietri@yahoo.fr)

\*: Photo ou vidéo prise dessous les jupes des femmes à leur insu.



Da Roland FRIAS

## Corre, a natura in core

**Ghjè** propriu un fenomenu di sucetà. Si tratta di a nova pratica spurtiva à a moda. Si multiplieghjanu e cumpetizione ignilocu, ch'ella sia ind'è noi cum'è in altrò. Di i «trails» si ne parla quasi tutti i ghjorni, sopr'à tuttu mentre a stagione estiva. U corridore spagnolu Kilian Jornet hè una di e forze vive internaziunale di a disciplina. Hè

À MODU NOSTRU

capace di collà è di rifalà u «Mont Blanc» in qualchi ora senza nisun' equipamentu. Avia d'altronde acquistu, ind'u 2014, a prova maestra di u GR20 nanzu ch' François d'Haene u li pigliessi, 2 anni dopu. In Corsica, i nostri tercani si chjamanu Guillaume Peretti (anzianu pusessore di a prova maestra di u GR20), Lambert Santelli, Jean-François Hautin, Anthony Quilici, Loïc Leonardi, Noël Giordano, Jean-François Padovani, Jean-Paul Battesti o Luc Meslier, frà altri. Òn ci sò micca ch'è l'omi ch'è praticieghjanu isse corse. E femine dinò a si facenu valè: Emmanuelle Moracchini, Stéphanie Mattei, Livia Lorenzoni, frà altre, si trovanu à spessu in testa di sti ritrovi! Ci ne seria una bona centina, urganizati tuttu l'annu, da Capicorsu à Bonifaziu, cù centinaie è centinaie di partecipanti, di qui ma venendu ancu, di più in più, da u cuntinente è da u stranieru, ch'è cresce a rinomina di certi trails nustrali, pensemu à l'Ultra-Trail® di Corsica (Restonica) cù i so 110 chilometri di parcorsu è 8 000 metri di dislivellu positivu, à a Via Romana, à a Gravona, à l'Alisgianinca, à e Nivere, à Oletta, à u Monte Cardu, à a Richjusa, à E Nivere... Ci n'hè tante altre, corse di muntagne di prima trinca, induv'ellu ci hè una purtata spurtiva maiò appaghjata à un veru scopu di valorizzazione patrimoniale. Iè, si pò parlà d'un riacquistu di sti chjassi di i quali madama natura hà, à u filu di i decenni, ripigliatu a proprietà è ch'è sò carichi di storia. Sò numerosi i benevolentini ch'è danu di rimenu è ch'è nò pudimu salutà, per a messa in piazza d'ogni corsa: smachjera, nettera, segnalazione, parte tennica è logistica. Si corre ancu in cità cù stonde cum'è a Spassighjata in Bastia, l'Imperiali d'Aiacciu, Curra in Cor'di Portivechju... A mossa di i trails, in Corsica, ùn hè ancu à fini. Una bona, ch'ellu si dice à spessu ch'è megliu cunnosce u so ambiente naturale hè a chjave per rispettà lu da veru! Evviva!!!

## Vous vivez

en Centre-Corse,  
dans le Cap,  
entre Sagone et Galeria,  
ou dans l'Extrême-Sud,  
vous avez

une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive  
dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou  
prendre des photos?  
L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.

Contact:

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

ou

06 44 91 58 30

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

Édité par CorsicaPress Éditions SAS

société locataire gérante

Immeuble Marevista

12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • [informateur.corse@orange.fr](mailto:informateur.corse@orange.fr)

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales: Tél. 04 95 32 89 92

[al-informateurcorse@orange.fr](mailto:al-informateurcorse@orange.fr)

## BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 20 01 49 84

[al-icn-ajaccio@orange.fr](mailto:al-icn-ajaccio@orange.fr)

en partenariat avec Télé Paese

## RÉGIE DE LA PUBLICITÉ

CORSE REGIPUB SAS

M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77 • mail: [brunel.stephane@yahoo.fr](mailto:brunel.stephane@yahoo.fr)

## IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 1 88773 • ISSN 2114 009



Fondateur Louis Rioni



“

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégaes.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.

”

Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulégaes.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

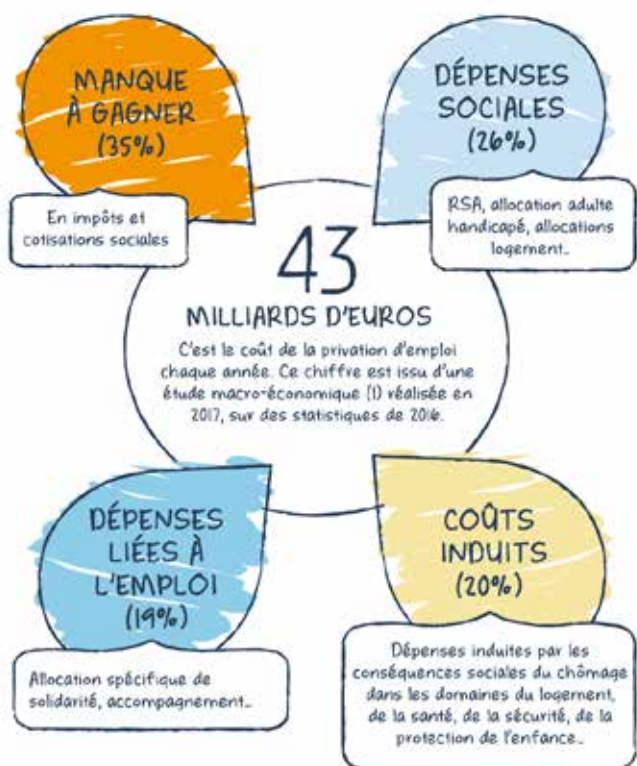
CC PASQUALE PAOLI

# TZCLD, ÇA DÉMARRE



Photo Claire Giudici

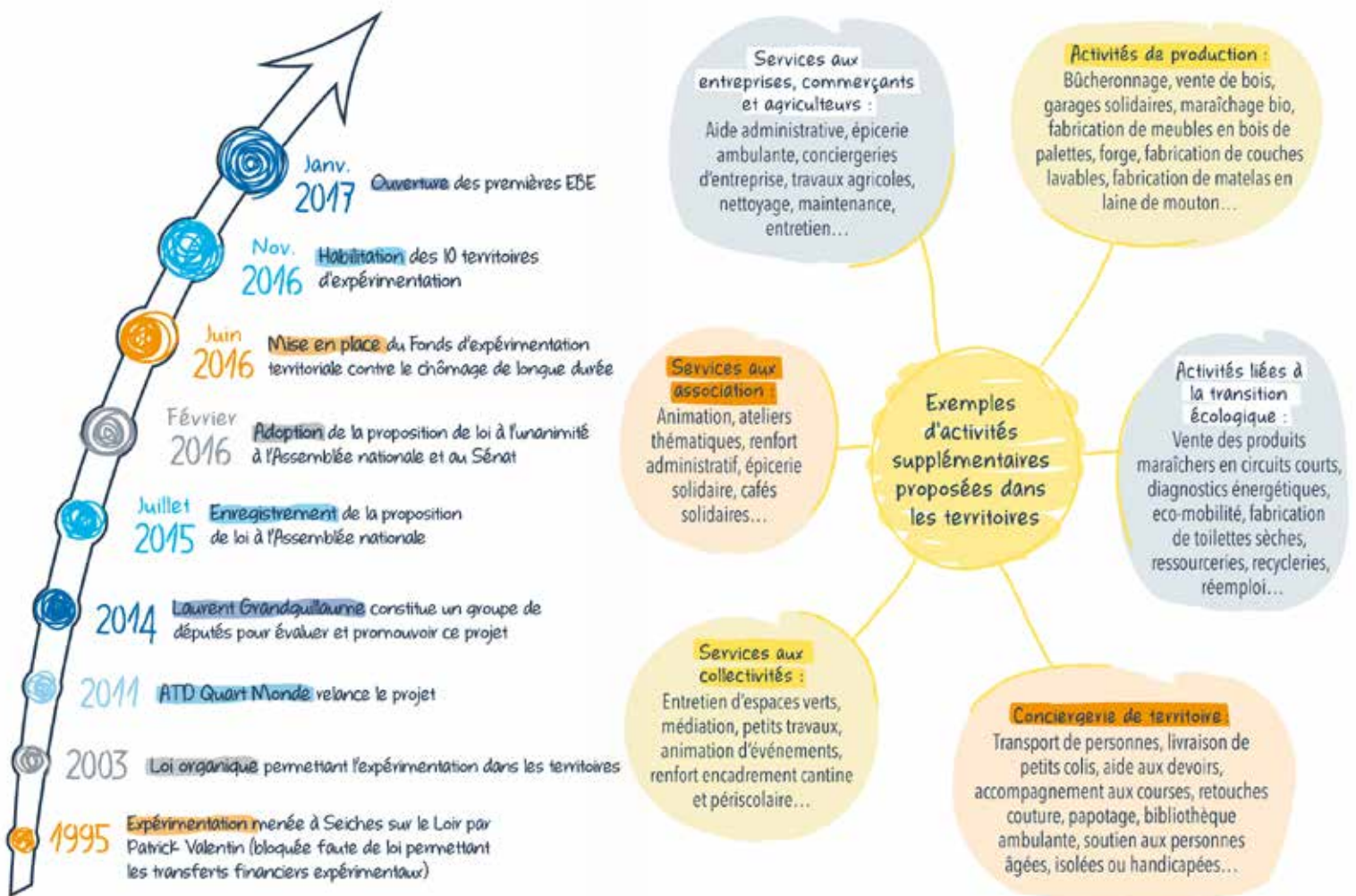
**Trouver des solutions à la situation de l'emploi en Corse, réduire le nombre des chômeurs de longue durée: c'est la démarche qui vient d'être initiée dans la Communauté de communes Pasquale Paoli. Fortement rurale, située principalement dans des zones de montagne, il y a tant de travail à y faire, et pourtant, on n'y a pas d'emploi...**



(1) Étude détaillée dans le livre de Pascal Veltrois - Le droit d'être en emploi, Chronique Sociale, 2018.

C'est partant de ce constat que Paulu Santu Parigi, président de la Com Com et Anne-Marie Filosa, chargée de mission, ont lancé les premières démarches visant à intégrer le programme «Territoire Zéro Chômeurs de longue durée» [TZCLD] -déjà été expérimenté dans 10 territoires sur le Continent - pour à accompagner les demandeurs d'emplois de longue durée vers des CDI.

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée », porté initialement par ATD Quart Monde en collaboration avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité part de constatations simples: personne n'est inemployable, toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences qu'ils peuvent mobiliser ; ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi, puisqu'il y a de nombreux besoins de la société qui ne sont pas satisfaits; ce n'est pas l'argent qui manque puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge. « Un chômeur de longue durée, remarque Anne-Marie Filosa, perçoit chaque mois une somme infime qui lui permet à peine de survivre alors que le chômage de longue durée coûte près de 2000 euros par mois. Avec 75% de cette somme, si on la met à notre disposition, il est possible de ramener les gens vers l'emploi. C'est le but de cette expérimentation dans laquelle nous voulons nous inscrire ». En effet, selon une étude menée par ATD Quart Monde en novembre 2013 et qui a servi de base à ce programme, coûts et manques à gagner consacrés au chômage de longue durée [CLD] s'élèvent à plus de 15000 euros par personne et par an. Des sommes qui pourraient être utilement redirigées vers le financement d'un



## « Ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi »

emploi pérenne. Le public cible de la démarche, les CLD, avoisine - pour l'intégralité du pays - 2 millions de personnes. « À l'échelle de petits territoires comme le nôtre, le nombre de CLD n'est pas si élevé qu'on ne puisse trouver de solution! Sans surcoût pour la collectivité, il est possible de leur proposer, s'ils le souhaitent, un emploi à durée indéterminée en développant des activités utiles, répondant aux besoins locaux. Voyez tout ce qu'il y a à faire dans le domaine de l'environnement, des recycleries et ressourceries, de l'aide à la personne, des services, du bâti ancien, des travaux divers... Tout cela bien entendu sans concurrencer les activités existantes ni les professionnels installés. »

Une première expérimentation TZCLD (Territoire zéro chômeur de longue durée) a été menée sur 10 territoires comptant entre 5000 et 10 000 habitants, pour une large part d'entre eux ruraux et proches de la situation de la Communauté des communes Pasquale Paoli. A l'issue de cette première expérience, un peu plus de 500 emplois y ont été créés! Cinquante nouveaux territoires pourront, dès 2019, intégrer le dispositif si leur projet est retenu. C'est ce que souhaite l'intercommunalité, porteuse du projet, qui a délégué Mme Melissa Savelli au suivi de ce dossier. Pour ce faire, il a fallu d'abord créer un comité assisté d'une équipe projet fondée sur cette volonté locale d'avancer dans ce domaine. Il comprend les acteurs de la formation et de l'insertion sous l'égide du Gipacor (GIP Formation continue et insertion professionnelle de l'Académie de Corse) avec l'aide de Capi Corsica et [ex-Corse Active et Initiative Corse]. Les moyens financiers sont assurés par la CdC par le biais de l'Adec, le Gipacor et

les financements européens du FSE (Fonds Social Européen). « Ce groupe avait pour mission de répondre à l'appel à projet du FSE porté par l'Adec et visant à expérimenter des solutions non appliquées en Corse et qui seraient susceptibles de fournir des solutions opérationnelles au chômage de longue durée. À travers ce projet une chance nous était offerte d'initier les premières étapes du dispositif national « Territoire zéro chômage ». On est entré maintenant dans la deuxième phase, les rencontres avec les demandeurs d'emplois demeurant sur le territoire, poursuit Mme Filosa. Ensuite, il nous faudra définir les besoins en termes d'emplois avec précision et la faisabilité des projets avant de créer une EBE [entreprise à but d'emploi], qui est une structure associative dans laquelle chacun sera partie prenante, dans laquelle chacun sera acteur. L'emploi au sein de l'EBE devra, d'emblée, apporter la sécurité à ceux qui depuis des années ont été éloignés. Et l'emploi qui leur sera proposé doit leur permettre aussi d'acquérir de nouvelles compétences valorisantes ou de valoriser leurs acquis pour proposer un travail supplémentaire, non en concurrence mais en articulation avec le tissu économique local. »

La phase suivante sera l'habilitation du territoire par l'État après acceptation du dossier puis la mise en œuvre concrète de la mesure. ■

Claire GIUDICI

Pour connaître ce dispositif ou l'intégrer il est déjà possible de contacter la Communauté de communes au 04 95 32 34 08 ou Mme Filosa Anne-Marie au 06 19 99 28 64.



Photo Manon Perelli

### Un appel à projets pour faire du corse « a lingua d'ogni ghjornu »

Afin de soutenir les initiatives en faveur de la diffusion de la langue corse dans la sphère économique, le 27 juillet dernier, l'Agence de Développement Economique de la Corse (Adec) a lancé l'appel à projets « Corsu, lingue d'ogni ghjornu ».

À travers cet appel à projets, le but est d'inciter les entreprises à pratiquer la langue corse dans leurs activités, dans l'objectif de contribuer à sa sauvegarde, ainsi qu'à sa valorisation et sa diffusion.

PME, grandes entreprises, associations ou encore cluster œuvrant dans des domaines aussi divers que l'industrie, l'agroalimentaire, l'artisanat, les énergies renouvelables, le commerce, l'artisanat, l'économie sociale et solidaire ou encore les technologies de l'information et de la communication et qui souhaiteraient accorder toute sa place au corse dans leurs échanges sociaux et économiques de l'entreprise peuvent candidater.

En tout, 10 projets seront retenus dans le cadre de cette première session. Les modalités du dispositif ainsi que les dossiers de candidatures à retrouver avant le 15 octobre sur [www.adec.corsica](http://www.adec.corsica) ■ MP



Photo Pierre Pasqualini

### Gendarmerie et agents du parc naturel de Scandula pour sécuriser la réserve

La réserve naturelle de Scandula est depuis plusieurs années, le refuge d'espèces endémiques à la Corse. Le caractère sauvage et préservé de cet endroit en fait un lieu de référence pour les oiseaux et les espèces marines. Un calme nécessaire pour cette faune qui est malheureusement perturbé l'été avec l'afflux massif de touristes. C'est pour mieux contrôler cet afflux et faire respecter la loi que la gendarmerie travaille avec les agents du Parc naturel régional de la Corse. Des rotations quotidiennes dans cette réserve pour, d'une part éviter risques liés à la sur fréquentation des plaisanciers, pas toujours bien renseignés sur les règles et les équipements de sécurité en mer, mais aussi, pour rappeler l'attitude à adopter dans cette zone à l'écosystème aussi riche que fragile. Une opération plus pédagogique que répressive comme l'explique le Sous-préfet de Calvi-Haut Nebbiu-Conca d'Oru, Jérôme Seguy, venu contrôler les manœuvres: « Ce dispositif fait partie des opérations que nous menons tout au long de l'été. Ce sont des mesures de préventions à l'égard des nombreux vacanciers qui fréquentent cet espace naturel magnifique et que nous devons protéger. Il est appliqué grâce au travail conjoint des agents du Parc naturel régional de la Corse, de la brigade de gendarmerie de Calvi, au travers de la brigade territoriale de contact inaugurée en début d'été à Galeria et de la brigade de Piana. Le cœur de cette action reste la prévention. En effet, nous nous trouvons, le plus souvent, face à des touristes mal informés ou mal équipés. Le travail d'information quand ils s'embarquent ici n'est pas toujours fait et c'est donc à nous de pallier ce manque. Cependant nous sanctionnons aussi lorsque les infractions sont graves et qu'elles mettent des vies en danger. » « Dans un lieu comme celui-ci, les infractions les plus récurrentes sont la pêche, l'ancrage dans la réserve, l'accès à terre, qui je le rappelle est interdit. Il y a aussi beaucoup d'infractions en matière d'équipement de sécurité. »

Une action destinée surtout à prévenir des risques de voir la faune locale désertier la réserve de Scandula. Une rotation nécessaire mais qui doit appeler d'autres mesures comme l'explique le conservateur de la réserve de Scandula, Jean-Marie Dominici: « Ce dispositif permet de renforcer le respect de la réglementation, cette présence de l'État, par son aspect régalién, fait que les usagers ont moins tendance à contester. C'est la peur du gendarme. Cela renforce aussi notre travail quotidien. Aujourd'hui, malheureusement, la réserve est trop fréquentée. Il faut encore renforcer la réglementation qui doit être faite en transversalité avec le plan de gestion de la réserve, c'est-à-dire les objectifs prioritaires et les plans d'actions qui vont permettre de maintenir la conservation de la biodiversité qui sont les atouts du développement économique de notre région et de la Corse. » ■ Pierre Pasqualini



Photo Marion Patris de Breuil

## UNE FEUILLE DE ROUTE POUR CONSTRUIRE « UNE SOCIÉTÉ CORSE PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE »

À l'occasion de la session de juillet, la conseillère exécutive Bianca Fazi a présenté le projet d'action sociale de la CdC pour la période 2018-2021.

C'est un document sur l'action sociale fourni, témoin de la préoccupation majeure de l'Exécutif en la matière, qu'a présenté Bianca Fazi, conseillère exécutive en charge des dossiers social et santé, lors de la session de juillet. Ce projet, prévu pour la période 2018-2021, vient constituer la feuille de route relative aux nouvelles compétences de la Collectivité de Corse (CdC) en matière de politique sociale et a pour objectifs de fixer ses grandes orientations mais aussi de mettre en lumière ses ambitions. «*La société corse subit, depuis de nombreuses années, les conséquences d'un contexte social et économique dégradé*», souligne Bianca Fazi en préambule de son rapport. «*Confrontée à ce constat, la Collectivité de Corse a le devoir et la volonté d'agir de manière offensive en mobilisant ses compétences légales dans le domaine social, et en allant même, si nécessaire, au-delà, afin de relever deux des principaux défis auxquels la Corse est confrontée dans ce secteur: garantir la cohésion sociale en réduisant les inégalités sociales et territoriales et anticiper le vieillissement de la population*», poursuit-elle.

Deux défis face auxquels la Collectivité de Corse se veut porteuse d'une «*ambition politique forte*» qui consiste à faire évoluer ses politiques sociales pour «*améliorer le service rendu à la Corse et à celles et ceux qui y vivent, et assurer une meilleure couverture des besoins dans le cadre d'un maillage pertinent du territoire*».

«*La collectivité assume son rôle de cheffe de file de l'action sociale en fixant non seulement un cadre général dans lequel les politiques sociales devront être menées mais aussi et surtout, en proposant un véritable projet social et sociétal*», appuie Bianca Fazi. Ce projet social vient conjuguer des visions à court, moyen, voire long terme «*afin, d'une part, de répondre aux besoins actuels, et d'autre part, de poser les jalons d'une politique tout à la fois volontariste et ambitieuse qui réponde aux tendances de fond de notre société*». «*Il fixe les orientations fortes de nos politiques sociales, telles que le maintien à domicile des seniors et la lutte contre la précarité, et prévoit également le lancement de nouveaux projets structurants à l'initiative de la Collectivité*», détaille la conseillère exécutive. «*Construit en cohérence avec les inscriptions budgétaires de la Collectivité, qui avoisinent 170 M€ annuels sur le champ social, notre projet est structuré autour de trois enjeux principaux*», ajoute-t-elle en indiquant que le 1<sup>er</sup> axe vise à «*bâtir une stratégie territorialisée de lutte contre les exclusions, garante de la cohésion sociale*». Le second enjeu s'intéresse pour sa part à «*façonner une société corse plus solidaire et inclusive envers ses aînés et ses personnes en situation de handicap*», tandis qu'un 3<sup>e</sup> point aspire à «*renforcer le dispositif en faveur de l'enfance*».

Au terme d'une présentation détaillée, l'Assemblée a pris acte du document. ■ Manon PERELLI

# ISULAPRO

Centre d'appels | Secrétariat | Recouvrement



Hôteliers, professionnels de la santé, Artisan et PME

Tél. : 06 01 03 36 90  
contact@isulapro.com

**OSEZ LA QUALITÉ !**  
ISULAPRO, au service de l'excellence

Avenue Paul Giacobbi,  
Résidence Plein Sud - 20600 Bastia  
[www.isulapro.com](http://www.isulapro.com)

**IDEAL FRAIS**  
Pêche & aquaculture

## TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE  
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.  
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33  
Immeuble Pozzo di Borgo  
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Découvrez également nos gammes  
"Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

**CORSE PISCINE POLYESTER**

06 43 73 07 40  
[www.corsepiscine.com](http://www.corsepiscine.com)

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS  
AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,  
ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB  
ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ  
À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

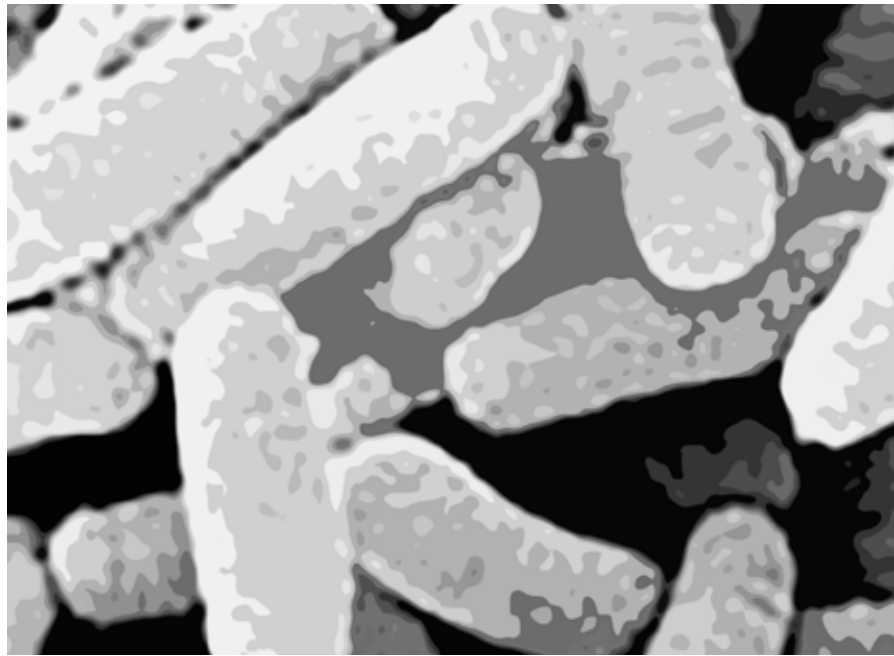
**CORSE REGIPUB SAS**  
**M. STÉPHANE BRUNEL**  
TÉL. 0612 03 52 77  
mail: [brunel.stephane@yahoo.fr](mailto:brunel.stephane@yahoo.fr)



ENVIRONNEMENT

# XYLELLA FASTIDIOSA ET DÉFAILLANCES ÉTATIQUES

**Femu a Corsica a interrogé l'exécutif sur l'explosion des dérogations accordées pour l'entrée de végétaux sur l'île, malgré la menace de la bactérie**



Le spectre de la Xylella a à nouveau plané au-dessus de l'Assemblée à l'occasion de la séance de questions orales de la session du 26 juillet. Habituee de l'exercice, Nadine Nivaggioni de Femu a Corsica a interpellé l'Exécutif sur la défaillance de l'État en la matière. « Nous avons vu récemment apparaître dans la presse locale une page de publicité financée par l'État recommandant vivement aux particuliers de ne pas transporter des végétaux en raison des risques liés à la Xylella », a-t-elle indiqué en poursuivant : « Cet affichage pourrait faire penser que les services de l'État ont modifié leur regard sur cette bactérie extrêmement dangereuse pour nos productions agricoles et notre couvert végétal. Malheureusement il n'en n'est rien : les dernières statistiques d'entrées de végétaux sensibles à Xylella font apparaître une véritable explosion des importations ».

Invité à donner des précisions sur la situation actuelle, le président de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), François Sargentini, a convenu que « comme d'habitude, les services de l'État [...] minimisent les risques liés à la bactérie. L'État laisse entrer « par dérogation » des milliers de plants qu'il considère comme « indemnes », alors que nous savons que le test de détection utilisé, le seul homologué, n'est pas assez précis pour détecter à coup sûr la présence de

la bactérie. [...] L'État le reconnaît, mais pour autant, il n'a rien changé à son analyse de risques renvoyant à une éventuelle évolution aux résultats de la mission conjointe des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique venue en avril étudier la situation », a fustigé le président de l'OEC, précisant avoir demandé par précaution la suspension immédiate de l'importation. Une requête restée lettre morte, en témoignent les chiffres d'entrées de végétaux sur l'île du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin : oliviers : 6 882 plants, agrumes 2 942 plants et lauriers-roses 19 133 plants.

« L'État prend sciemment le risque de destruction de filières agricoles et d'une atteinte grave à notre biodiversité : en l'absence de transfert de compétence, il est clair que l'impasse est totale, le profit économique immédiat et la « tranquillité » de l'État ayant pris le pas sur notre intérêt collectif », a dénoncé François Sargentini avant de conclure : « Sachez cependant que notre Collectivité est pleinement investie dans le programme de recherches OEC, Inra, Università sur les insectes vecteurs dont nous présenterons cet automne les premiers résultats et que nous continuons à chercher activement tous les moyens, y compris juridiques et réglementaires, pour nous protéger ». ■ Manon PERELLI

## PAS DE NOUVELLE ISDND À VIGGIANELLO

**Une motion enterrant le projet de création d'une nouvelle installation de stockage des déchets sur la commune de Corse-du-Sud a été adoptée à une très large majorité**

Alors que le centre d'enfouissement de Viggianello est sur le point d'arriver à saturation, le groupe Femu a Corsica a profité de la session, le 26 juillet dernier, pour déposer une motion avec demande d'examen prioritaire concernant l'avenir du site.

Présenté par Guy Armanet, le texte rappelle tout d'abord « que la création d'installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) en Corse vient en complément du Plan d'action pour la réduction et le traitement des déchets voté par l'Assemblée de Corse le 27 mai 2016 ». Parmi les pistes étudiées, un projet prévoit l'installation de l'une de ces ISDND à Viggianello, dans le périmètre immédiat du centre existant. Or, la motion vient poser que « le site d'enfouissement de Viggianello est exploité depuis 2010, et qu'il a déjà accueilli près de 450 000 tonnes de déchets » et ajoute par ailleurs que « les efforts réalisés par cette commune, [sont] reconnus et actés dans le protocole signé par l'État, la CTC et le Syvadec le 24 août 2016 ». Un protocole par lequel les parties signataires affirmaient également

que « le site [...] ne sera pas exploité au-delà des capacités de l'actuel casier [horizon aux alentours de 2020] ».

« Compte tenu des engagements pris et des efforts fournis », et au vu du rejet de ce projet « par une majorité d'élus de l'intercommunalité concernée et par une large partie de la population », ainsi que du fait des avis défavorables émis par le Conseil exécutif de Corse et par le Syvadec en mars 2017, par le biais de cette motion, Femu a Corsica a donc demandé à l'Assemblée d'émettre solennellement « un avis négatif au projet de création d'une nouvelle ISDND sur la commune de Viggianello ».

Adoptée à une large majorité, avec l'abstention des groupes Andà Per Dumane et la Corse dans la République, la motion prévoit par ailleurs que cette décision sera « intégrée au nouveau Plan territorial de prévention et de gestion des déchets en cours d'élaboration ainsi qu'à toutes les orientations futures en matière de gestion des déchets ». ■ Manon PERELLI

# UN PLAN DE COMBAT POUR LA SANTÉ



**Le 27 juillet, l'hémicycle a pris acte de la feuille de route en matière de santé 2018-2021. Bianca Fazi, la conseillère exécutive en charge du dossier, en a profité pour annoncer la tenue d'états généraux de la santé début 2019**

«La santé occupe une place centrale dans le quotidien des Corses, c'est pourquoi les fortes attentes dans ce domaine sont légitimes. Cependant, aujourd'hui notre système de santé lacunaire ne permet pas de satisfaire ces attentes tant auprès des acteurs que de la population». C'est par ce constat que la conseillère exécutive en charge des domaines de la santé et du social, Bianca Fazi, a introduit le rapport afférant aux orientations en matière de santé portées par la Collectivité de Corse [CdC] pour la période 2018-2021, lors de la session de juillet.

Devant l'hémicycle elle a rappelé que bien que la CdC ne dispose pas de compétences significatives dans le domaine sanitaire, elle a marqué sa volonté à agir pour lutter contre les défaillances en la matière. «La collectivité est déterminée à mener une politique volontariste et ambitieuse qui s'inscrit dans une logique de territoire afin de répondre à un triple enjeu: rendre plus efficient le système de santé sur le territoire insulaire, développer une culture de prévention, être à l'écoute des Corses et ainsi mieux connaître leurs attentes en matière de santé», détaille Bianca Fazi en précisant que pour y parvenir, de grandes orientations ont été définies et articulées autour de trois axes. Le premier visant à lutter contre les déserts médicaux afin de «permettre un meilleur accès aux soins de premiers recours et réduire les inégalités territoriales». «Nous nous inscrivons dans une démarche territorialisée et soutiendrons les initiatives de création de maisons de santé avec l'attribution de financements particuliers», indique la conseillère exécutive. Par ailleurs, il est également prévu que la CdC travaille à la

mise en place d'une nouvelle incitation financière pour l'installation de jeunes médecins au sein des territoires. «Il s'agira d'une bourse au bénéfice des étudiants en médecine, en contrepartie de laquelle ils s'engageront à exercer la profession dans un territoire médicalement désertifié pour une durée déterminée», dévoile la conseillère exécutive.

Dans un 2<sup>e</sup> axe le rapport ambitionne l'inscription dans une trajectoire de création d'un Centre hospitalier régional (CHR) en Corse et la défense les intérêts de l'hôpital. L'ouverture d'un CHU est également envisagée à plus long terme. «Nous souhaitons également développer l'enseignement de la médecine par l'ouverture à l'université de Corse de la 2<sup>e</sup> année d'enseignement», ajoute Bianca Fazi. Enfin, le troisième axe vise à développer la prévention sanitaire auprès de la population afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration de son état de santé. «L'objectif sera de faire émerger une culture de la prévention», insiste-t-elle.

À l'issue de cette présentation largement adoubee par l'opposition, l'Assemblée a pris acte du rapport. Dans l'optique d'associer pleinement les professionnels et la population à la définition des politiques de santé ainsi qu'à leur mise en œuvre, la conseillère exécutive a par ailleurs profité de ce moment pour indiquer que la CdC organisera des états généraux de la santé en Corse début 2019. À l'issue de ces travaux, un plan d'action en matière de santé sera présenté à l'Assemblée de Corse.

À noter que le Plan Régional de Santé devrait pour sa part être présenté lors de la session de septembre. ■ Manon PERELLI

## LES DÉPLACEMENTS MÉDICAUX SUR LE CONTINENT S'INVITENT À L'ORDRE DU JOUR

**À l'occasion de la séance de questions orales, le groupe de droite la Corse dans la République a interrogé l'Exécutif sur les mesures de soutien aux malades devant se faire hospitaliser sur le continent**

Il y a quelques jours, le CESEC présentait à la presse la commission ad hoc créée pour étudier les contours de la problématique des \*déplacements médicaux sur le continent. Dans ce droit fil, à l'occasion de la séance de questions orales de la session de juillet, Isabelle Feliciaggi, conseillère territoriale de la Corse dans la République, a interrogé la présidente de l'Office des transports de la Corse (OTC) sur les mesures fortes qui seront mises en place durant la mandature afin de faciliter le transport aérien des malades devant se faire hospitaliser sur le continent et, particulièrement, des enfants et de leurs familles.

La présidente de l'OTC, Vanina Borromei, a tout d'abord rappelé que «dès 2013, la Collectivité a adopté des mesures pour la prise en charge des frais de transport des malades et de leurs familles sur le continent», et qu'un dispositif comporte actuellement 4 volets. Tout d'abord au niveau des transports, avec le remboursement, sur présentation des factures et des justificatifs du déplacement, de frais de transport du 2<sup>e</sup> accompagnant d'un enfant malade, et la gestion d'un numéro vert permettant l'obtention de places d'urgence auprès des compagnies de transport. Au niveau de l'hébergement ensuite, avec la prise en charge directe des frais des familles accompagnantes d'enfants malades, dans le cadre d'un conventionnement auprès de deux structures d'hébergements à Nice et à Marseille. Par ailleurs est également prévu le financement d'associations ancrées sur l'ensemble du territoire assurant un rôle d'information grand public. Et enfin, un dernier volet vise à mettre les acteurs en réseau.

«L'ensemble du dispositif a été porté à 180 000 €, en octobre 2017», a indiqué la présidente de l'OTC en précisant qu'une «réflexion\* est actuellement engagée sur un élargissement à de nouvelles structures d'hébergement sur le continent».

«L'OTC viendra compléter cet important dispositif par une exigence particulière portée à la simplification, notamment avec la mise en place d'un embarquement prioritaire et de salles d'attente dans les aéroports d'Aïacciu et de Bastia», a-t-elle ajouté avant de conclure: «Enfin, nous allons solliciter l'extension de l'espace dédié aux malades existant à l'aéroport de Marseille et la création d'un nouvel espace dédié à l'aéroport de Nice» ■ MP

TRANSPORTS

# L'ASSEMBLÉE RÈGLE LE SORT DES EX-NAVIRES DE LA SNCM

**Le 27 juillet dernier, les conseillers territoriaux ont adopté à la majorité un rapport prévoyant la renonciation à l'achat du Monte d'Oro et du Paglia Orba.**

**Pour autant, la majorité a continué de réaffirmer son attachement à la compagnie régionale**

À l'occasion de la dernière session avant les vacances d'été, l'Assemblée de Corse, réunie en session le 27 juillet dernier, s'est penchée sur la question de l'opportunité de l'acquisition du Paglia Orba et du Monte d'Oro. Pour rappel, un vote du 6 septembre 2016 avait prévu le rachat, au titre de biens de retour, de ces deux navires de l'ex-SNCM par la Collectivité de Corse [CdC] dans le cadre de la création de la compagnie maritime régionale.

Or, il avait également été prévu que cet achat à hauteur de 10 millions d'euros restait soumis à la réalisation d'une expertise technique des deux navires. Une opération, confiée au cabinet Charles Evrard, qui a rendu un rapport de conclusions courant février. Un document qui met tout d'abord en exergue que le Paglia Orba et le Monte d'Oro, respectivement âgés de 26 et 29 ans «s'approchent de leur fin de vie même s'ils sont bien entretenus». «En mars 2019 et décembre 2020 ces deux navires vont devoir passer des visites poussées ce qui pourrait, potentiellement, entraîner des coûts non négligeables», pointe également le rapport en ajoutant que «pour satisfaire à la réglementation relative aux rejets atmosphérique, les navires devront subir des transformations importantes ou au minimum des adaptations pour fonctionner avec de nouveaux types de combustibles». Des éléments qui ont conduit le cabinet d'expertise à conclure que les deux navires «ne sont pas adaptés dans le cadre d'une prévision d'exploitation à long terme».

Concédant, dès lors, qu'il n'est pas économiquement viable de procéder à ce rachat, la présidente de l'Office des Transports de la Corse, Vanina Borromei, a proposé à l'hémicycle un rapport actant la renonciation de la CdC au Paglia Orba et au Monte d'Oro. «Ces navires auraient pu être les premiers éléments de notre compagnie

maritime. Mais cela ne remet en rien en question notre projet et notre volonté de créer cette compagnie qui reste notre objectif pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021», a-t-elle cependant souligné.

Face à elle, Jean-Charles Orsucci d'Andà per Dumane a engagé les débats en validant sans problème la proposition, mais en faisant part de ses doutes. «Vous essayez de nous convaincre que la majorité territoriale n'a pas changé d'avis, mais je suis persuadé qu'il n'y aura pas de compagnie régionale», a-t-il lancé. Des doutes partagés par le groupe Per l'Avvene. «Vous avez envoyé tellement de signaux et nourri tellement d'espairs sur ce sujet que l'opinion est en droit d'attendre. Mais je crains que ce dossier, comme d'autres, ne suive le cortège d'effets déclaratifs», a ainsi argué Jean-Martin Mondoloni.

Enfin, du côté de la Corse dans la République, François-Xavier Ceccoli a tout bonnement marqué l'opposition de son groupe à la création de la compagnie régionale. «Les conditions ne sont pas judicieuses pour que la CdC s'investisse sur un tel sujet», a-t-il déclaré.

Concluant les débats, la présidente de l'OTC a reconnu que les initiatives privées ont permis de passer outre «la situation de marasme connue fin 2015», mais a toutefois avancé qu'on ne pouvait pas faire abstraction du passé. «Il y a une possibilité historique. Nous ne sommes pas à l'abri demain de retomber dans les méfaits du passé», a-t-elle insisté avant d'annoncer une réunion, «dès septembre», de la commission *ad hoc* chargée d'étudier la faisabilité de la compagnie régionale «afin d'envisager ensemble le futur schéma».

Le rapport prévoyant la renonciation au rachat des deux navires de l'ex-SNCM a quant à lui été adopté à l'unanimité. ■ **Manon PERELLI**

# La sélection de la rédaction

## E figure di a Corsica

Comment les Corses se voyaient-ils au cours des siècles et comment étaient-ils vus ? Comment se voient-ils et sont-ils vus ? La nouvelle exposition temporaire du Musée de la Corse s'attache à dresser un inventaire des symboles, emblèmes et allégories de la Corse ; de l'Antiquité à nos jours, des premières cartes manuscrites aquarellées (qui à cette occasion seront d'ailleurs présentées au public pour la première fois) jusqu'aux objets publicitaires contemporains. En effet, ce qui fait l'intérêt des plus de 400 œuvres et documents - de toutes natures et sur tous supports - retenus pour constituer le corpus de cette exposition ne tient pas nécessairement à leur valeur marchande, à leur rareté. L'important est ailleurs, dans ce qu'ils sont en mesure de révéler de la perception (ou des diverses perceptions) d'une identité corse et des aspirations de la Corse, qu'elles soient politiques, culturelles, emblématiques et identitaires. De ce point de vue, une étiquette de boisson apéritive ou un paquet de cigarettes ont la même valeur testimoniale qu'une médaille en or ou un manuscrit richement enluminé. Les commissaires de l'exposition, Michel Popoff (conservateur en chef au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France et président de l'Académie internationale d'héraldique) et Marie-Eugénie Poli-Mordiconi, conservateur en chef et responsable des collections au Musée de la Corse ont ainsi considéré que « tous ces objets participent d'une même histoire, racontent les mêmes aspirations, les mêmes luttes et les mêmes rêves déçus ou réalisés ». Le parcours s'organise autour de trois grandes sections. D'abord, celle consacrée aux origines, où sont répertoriés les noms donnés à la Corse, ses représentations cartographiques à travers les siècles ; ses allégories, ses symboles (le chien, le mouflon...) et ses armoiries. Puis celle des regalia où sont présentés frappes monétaires, portraits de ses dirigeants imposés ou choisis, armée et marine, drapeaux, étendards et pavillons, hymne, publications officielles. Enfin, celle consacrée à la tête de Maure hier, aujourd'hui et demain, où figurent aussi bien objets publicitaires, affiches, insignes civils, sportifs et militaires, logotypes. L'ensemble se veut « un miroir pour les Corses » et, « pour les non Corses un trousseau de clefs leur offrant l'occasion de mieux comprendre la Corse, son peuple et ses aspirations identitaires multiséculaires ».

Jusqu'au 30 mars 2019. Musée de la Corse, Corte. ☎ 04 95 45 25 45 & [www.musee-corse.com](http://www.musee-corse.com)



## Rencontres internationales de théâtre

Un festival ? Robin Renucci, président de l'Association des rencontres internationales artistiques (Aria), réfute ce terme qui renvoie au ponctuel, à l'événementiel, alors même que ces rencontres théâtrales sont, plus simplement, l'élément le plus visible d'un travail de fond. « L'Aria se fait avec la population locale, dans un lieu qui vit toute l'année » souligne-t-il. Depuis 20 ans, dans le Giussani, plus d'une centaine de comédiens professionnels ou amateurs, metteurs en scène, techniciens, se retrouvent chaque été durant quatre semaines pour travailler à l'élaboration de spectacles, mêlant œuvres théâtrales contemporaines et classiques. La dernière semaine est consacrée à la restitution de ce travail, lors de représentations ouvertes à tous publics, dans les villages de Mausoleo, Olmi Cappella, Pioggiola et Vallica. Les spectacles - qui donnent lieu à plusieurs représentations - réalisés lors de cette édition sont : *Le Médecin malgré lui*, de Molière ; *Soir de fête*, de Evelyne Loew ; *Hamlet*, de Shakespeare ; *Burning Blue*, pièce originale conçue à partir de textes de théâtre, cinéma et prose ; *Les vitamines du bonheur*, d'après des nouvelles de Raymond Carver ; *L'illusion comique*, de Corneille et *La bête*, créé dans le cadre des ateliers de réalisation pour enfants et adolescents.

Du 4 au 11 août. Mausoleo, Olmi Cappella, Pioggiola et Vallica. ☎ 04 95 61 93 18 et [www.ariacorse.net](http://www.ariacorse.net)



## Ferring'Arte

Cette fois, en revanche, il est bien question d'un festival de théâtre, qui voit le jour dans le Cap corse, à Farinole. Pour cette première édition, ses organisateurs jouent la carte du divertissement tout public, en mettant en avant les compagnies théâtrales de Corse. Le 10, le Petit théâtre de l'Opéra présente *La tectonique des sentiments*, d'Eric-Emmanuel Schmitt. Le 11, c'est U Teatrinu qui donne sa version de *Bar*, de Spiro Scimone. Le 12, Julien Santini s'amuse en one-man-show. Le 13, : Thomas Bronzini, Jean-Baptiste Filippi et Henri Olmeta interprètent *U cubu di Palmyre*, texte d'Henri Olmeta, mis en scène par Guy Cimino.

Du 10 au 13 août, 21h30. Place de l'église de Farinole. ☎ 07 82 90 54 41 / 06 19 35 27 31 & [www.facebook.com/FerringArte](http://www.facebook.com/FerringArte)





# Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



# 30

Balagne , Cortenais

Lundi 06 Août

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h30 Sguardi Zitellini - 11h55 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Kick Imperator - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 16h45 Noob - 17h05 A votre Service - 17h15 Clips Musicaux - 17h40 Johnny Vegas - 18h55 Salon du chocolat - 19h30 Nutziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Sguardi Zitellini - 20h35 Moustapha Alassane, cinéaste du possible - 22h30 Nutziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutziale

Jeudi 09 Août

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutziale - 12h40 Paradis fragile - 13h55 A votre Service - 14h05 La Terre Vue du Sport - 14h30 Foals - 16h50 Noob - 17h10 Associ - 17h40 Physiologie de l'effort - 18h45 The Jon Spencer Blues Explosion - 19h30 Nutziale - 19h40 Sous l'arbre à palabres - 20h35 Johnny Vegas - 21h55 Noob - 22h15 Autoroute Express - 22h30 Nutziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 The Jon Spencer Blues Explosion - 0h00 Nutziale



# 30

National



# 537

National

Mardi 07 Août

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 10h25 Associ - 10h55 Zikspotting - 11h10 Johnny Vegas - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutziale - 12h40 Tocc'à Voi - 14h30 Foreign Beggars - 17h00 A votre Service - 17h10 The Jon Spencer Blues Explosion - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutziale - 19h40 Physiologie de l'effort - 20h50 Kick Imperator - 21h15 The Jon Spencer Blues Explosion - 22h00 Noob - 22h30 Nutziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutziale

Vendredi 10 Août

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Physiologie de l'effort - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutziale - 12h40 Johnny Vegas - 14h00 Zikspotting - 14h30 Kick Imperator - 15h05 Sguardi Zitellini - 15h30 Sous l'arbre à palabres - 16h45 Noob - 17h05 Zikspotting - 17h20 Foals - 18h20 Paradis fragile - 19h30 Nutziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Menomena - 21h20 Ca vibra dans nos têtes - 22h10 Noob - 22h30 Nutziale - 22h40 Moustapha Alassane, cinéaste du possible - 0h00 Nutziale



# 95

Bastia

Mercredi 08 Août

9h00 Nutziale - 9h10 Jeunesse - 11h05 Ca vibra dans nos têtes - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutziale - 12h40 Physiologie de l'effort - 13h50 Ci Ne Ma - 14h05 Zikspotting - 14h30 Menomena - 15h25 Salon du chocolat - 16h00 Délires Sur le Net - 17h40 Noob - 18h00 Clips Musicaux - 18h20 Zikspotting - 18h35 Ca vibra dans nos têtes - 19h30 Nutziale - 19h40 Paradis fragile - 20h55 Foals - 21h55 A votre Service - 22h05 Associ - 22h30 Nutziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutziale



# 30

National



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com

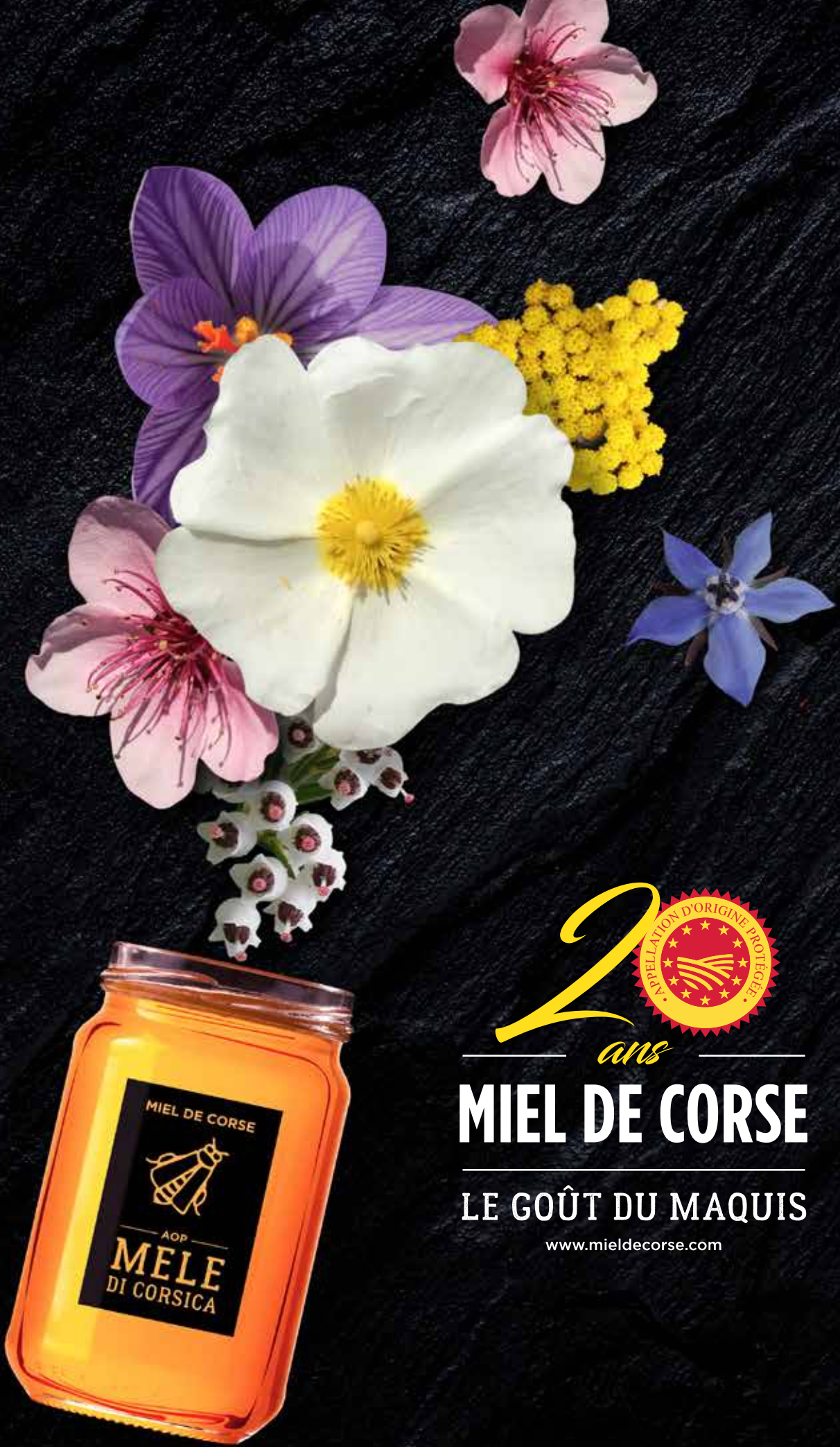


06.74.08.45.96



# www.telepaese.corsica





2  ans

**MIEL DE CORSE**

**LE GOÛT DU MAQUIS**

[www.mieldecorse.com](http://www.mieldecorse.com)